

## Déclaration de performance No. CPR-IT1/0117

1. Code d'identification unique du produit type : **KERAFLEX**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :  
**Mortier colle amélioré à base de ciment pour pose de carrelage**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
**Colle en intérieur et extérieur au sol et au mur**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : **Mapei S.p.a Via Cafiero, 22 – 20158 Milano (Italie) www.mapei.it**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **Non applicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 3**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
**Le TUM München, laboratoire d'essai notifié N° 1211, a réalisé les essais d'évaluation de type initiaux selon le système 3 et a produit le rapport d'essais No. 25080239/Gi et 25040476/Gi.**  
**Le Laboratoire notifié ITB Warsax, N° 1488, a réalisé la détermination de la réaction au feu sur des échantillons fournis par le fabricant, selon le système 3, et a délivré les rapports de classification No. 1220.11/10/R03NPU, No. 1220.12/10/R03NPU, No. 1220.13/10/R03NPU, No. 1220.14/10/R03NPU**
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Non applicable**
9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<b>Reaction au feu</b>	<b>Classe A2-s1-d0 A2<sub>fi</sub>-s1</b>	<b>EN 12004 :2007+A1:2012</b>
<b>Adhérence</b>	<b>≥ 1,0 N/mm<sup>2</sup></b>	
<b>Adhérence initiale par traction</b>		
<b>Durabilité pour :</b> <b>Adhérence par traction après vieillissement thermique</b> <b>Adhérence par traction après immersion dans l'eau</b> <b>Adhérence par traction après cycles de gel-dégel</b>	<b>≥ 1,0 N/mm<sup>2</sup></b> <b>≥ 1,0 N/mm<sup>2</sup></b> <b>≥ 1,0 N/mm<sup>2</sup></b>	
<b>Dégagement de substances dangereuses</b>	<b>voir fiche de sécurité</b>	

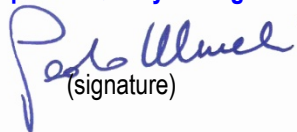
10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Paolo Murelli – Corporate Quality Management**

**Milan, 01/07/2013**

(place and date of issue)

  
(signature)

 1211 1488	 Via Cafiero, 22 – 20158 Milano (Italy) www.mapei.it
<p style="text-align: center;"><b>04</b> <b>CPR-IT1/0117</b> <b>EN 12004:2007+A1:2012</b> <b>KERAFLEX</b></p> <p style="text-align: center;">Mortier colle amélioré à base de ciment pour pose de carrelage au sol et au mur en intérieur et en extérieur</p>	
Réaction au feu :	Classe A2-s1-d0 A2 <sub>fl</sub> -s1
Adhérence :	
Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>
Durabilité pour :	
Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>
Adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup>
Dégagement de substances dangereuses :	voir fiche de sécurité